RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: F28C54B9-D68F-8E11-8351-A75D722FA8BF

**AUDIT EURHALP**
**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 100 000 euros**
**Siège social :** [redacted]
**410 793 236 RCS LYON**

## DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION (ART. L. 224-3 CODE DE COMMERCE)

L'an deux mille vingt-six, le sept septembre, à onze heures,

**Madame Sandrine BOUSQUET**,
demeurant [redacted]

Associée unique de la Société **AUDIT EURHALP**,

Envisage la transformation de la Société en société par actions simplifiée comportant un seul associé et a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

**Monsieur Franck VERILHAC,**
domicilié [redacted]

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

L'associée unique
Sandrine BOUSQUET

Signé par :
Sandrine BOUSQUET
7F896D0ED1DF46A...